

HISTOIRE :

Récit du combat de CAMERONE (30 avril 1863).

L'armée française assiégeait PUEBLA. La Légion avait pour mission d'assurer, sur cent vingt kilomètres, la circulation et la sécurité des convois.

Le Colonel JEANINGROS, qui commandait, apprend, le 29 avril 1863, qu'un gros convoi emportant trois millions en numéraire, du matériel de siège et des munitions étaient en route pour PUEBLA.

Le Capitaine DANJOU, son Adjudant Major, le décide à envoyer au devant du convoi une compagnie. La 3^e compagnie du Régiment étranger fût désignée mais elle n'avait pas d'officier disponible.

Le Capitaine DANJOU en prend lui-même le commandement et les sous-lieutenants MAUDET, porte drapeau, et VILAIN, payeur, se joignent à lui volontairement.

Le 30 avril, à 1 heure du matin, la 3^e compagnie, forte de trois officiers et soixante deux hommes, se met en route.

Elle avait parcouru environ vingt kilomètres, quand, à 7 heures du matin, elle s'arrête à PALO VERDE pour faire le café.

A ce moment, l'ennemi se dévoile et le combat s'engage aussitôt. Le Capitaine DANJOU fait former le carré et, tout en battant en retraite, repousse victorieusement plusieurs charges de cavalerie, en infligeant à l'ennemi des premières pertes sévères.

Arrivé à la hauteur de l'auberge de CAMERONE, vaste bâtisse comportant une cour entourée d'un mur de trois mètres de haut, il décide de s'y retrancher pour fixer l'ennemi et retarder ainsi le plus possible le moment où celui-ci pourra attaquer le convoi.

Pendant que les hommes organisent à la hâte la défense de cette auberge, un officier Mexicain, faisant valoir la grosse supériorité du nombre, somme le Capitaine DANJOU de se rendre. Celui-ci fait répondre : "Nous avons des cartouches et ne nous rendrons pas". Puis, levant la main, il jura de se défendre jusqu'à la mort et fit prêter à ses hommes le même serment.

Il était 10 heures jusqu'à 6 heures du soir, ces soixante hommes, qui n'avaient pas mangé ni bu depuis la veille, malgré l'extrême chaleur, la faim, la soif, résistent à deux mille Mexicains : huit cents cavaliers, mille deux cents fantassins.

A midi, le Capitaine DANJOU est tué d'une balle en pleine poitrine.

A 2 heures, le sous-lieutenant VILAIN tombe, frappé d'une balle au front. A ce moment, le colonel Mexicain réussit à mettre le feu à l'auberge.

Malgré la chaleur et la fumée qui viennent augmenter leurs souffrances, les légionnaires tiennent bon, mais beaucoup d'entre eux sont frappés.

A 5 heures, autour du sous-lieutenant MAUDET, ne restent que douze hommes en état de combattre. A ce moment, le colonel Mexicain rassemble ses hommes et leur dit de quelle honte ils vont se couvrir s'ils n'arrivent pas à abattre cette poignée de braves (un légionnaire qui comprend l'espagnol traduit au fur et à mesure ses paroles).

Les Mexicains vont donner l'assaut général par les brèches qu'ils ont réussi à ouvrir, mais auparavant, le Colonel MILAN adresse encore une sommation au sous-lieutenant MAUDET ; celui-ci la repousse avec mépris.

L'assaut final est donné.

Bientôt il ne reste autour de MAUDET que cinq hommes : le caporal MAINE, les légionnaires CATTEAU, WENSEL, CONSTANTIN, LEONHARD. Chacun garde encore une cartouche ; ils ont la baïonnette au canon et, réfugiés dans un coin de la cour, le dos au mur, ils font face ; à un signal, ils déchargent leurs fusils à bout portant sur l'ennemi et se précipitent sur lui à la baïonnette. Le sous-lieutenant MAUDET et deux légionnaires tombent, frappés à mort. MAINE et ses camarades vont être massacrés quand un officier Mexicain se précipite sur eux et les sauve ; il leur crie : "rendez-vous !".

"Nous nous rendrons si vous nous promettez de relever et de soigner nos blessés et si vous nous laissez nos armes". Leurs baïonnettes restent menaçantes.

"On ne refuse rien à des hommes comme vous !" répond l'officier.

Les soixante hommes du Capitaine DANJOU ont tenu jusqu'au bout leur serment ; pendant 11 heures, ils ont résisté à deux milles ennemis, en ont tué trois cents et blessé autant. Ils ont, par leur sacrifice, en sauvant le convoi, rempli la mission qui leur avait été confiée.

L'empereur NAPOLEON III décida que le nom de CAMERONE serait inscrit sur le drapeau du régiment étranger et que, de plus, les noms de DANJOU, VILAIN, et MAUDET seraient gravés en lettre d'or sur les murs des Invalides à Paris.

En outre un monument fût élevé en 1892 sur l'emplacement du combat. Il porte l'inscription :

**ILS FURENT ICI MOINS DE SOIXANTES OPPOSES A TOUTE UNE
ARMEE, PAR SA MASSE LES ECRASA.**

**LA VIE PLUTÔT QUE LE COURAGE ABONDONNA
CES SOLDATS FRANCAIS
LE 30 AVRIL 1863.
A LEUR MEMOIRE LA PATRIE ELEVA
CE MONUMENT.**

